Cinquante-septième année. - N ° 53 A Jeudi 16 mars 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 599

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

834 264 566 RCS Saint-Nazaire.
ACMH.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 8, rue des Meuniers, 44260 Malville.
Date de commencement d'activité : 13 mars 2023.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Par acte sous-seing privé du 13/03/2023, il a été établi un projet de fusion-absorption dite « simplifiée » de la société « ACMH », SARL au capital de 10 000 €, siège social : 8, rue des Meuniers 44260 Malville, 834 264 566 RCS St-Nazaire, par la société « ACMI », SAS au capital de 163 260 €, siège social : 8, rue des Meuniers 44260 Malville, 452 393 648 RCS St-Nazaire, selon les modalités suivantes : actif apporté : 869 175 €, passif pris en charge : 863 301 €, absence de rapport d'échange Ce projet ne prévoit pour la société ACMI aucune augmentation du capital et aucune prime de fusion. Dépôt du traité au Greffe du Tribunal de Commerce de St-Nazaire le 13 mars 2023..